

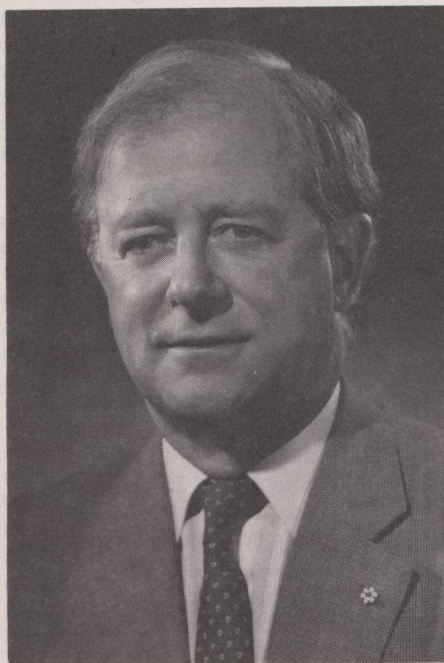
L'ambassadeur Fortier insiste sur l'espoir

On trouvera ci-après la déclaration de l'ambassadeur du Canada, M. Yves Fortier, à la Première commission de la 43^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 18 octobre 1988.

« Il transparaît des déclarations faites ici ainsi qu'à l'Assemblée générale, un sentiment d'espoir qui avait été absent de ces tribunes au cours des dernières années. Il n'est pas difficile d'en trouver les causes. L'attitude belliqueuse qui régnait entre les deux principales puissances militaires, a fait place à des négociations sérieuses et soutenues qui ont déjà donné lieu à d'importants accords et qui laissent présager de nouveaux progrès. Dans la région du Golfe, théâtre de la guerre la plus longue et la plus meurtrière de cette moitié de siècle, les armes se sont tues et les négociateurs ont entamé leur travail. En Afghanistan, les troupes étrangères se retirent et les ressources sont mobilisées en vue d'une reconstruction nationale. Dans d'autres régions, victimes depuis longtemps de conflits militaires ou d'une occupation étrangère, comme la Namibie et le Kampuchea, un nouveau réalisme est en train de se manifester.

Un grand poète a déjà décrit l'espoir comme une « étrange invention », qui semble toujours teintée de crainte, crainte de voir l'espoir déçu. Pourtant, sans espoir, nous ne pouvons rassembler le courage et l'audace nécessaires pour affronter nos craintes et tâcher de les écarter. J'espère que les expressions d'espoir renouvelé que nous entendons en ces murs augurent d'une détermination croissante des peuples et des gouvernements à venir à bout des problèmes réels auxquels nous sommes confrontés.

L'espoir qui ne repose pas sur une solide expérience peut s'avérer dangereusement illusoire. Les progrès accomplis jusqu'ici demeurent fragiles. Des conflits continuent à faire rage dans certaines régions et peuvent à peine être comprimés ailleurs. Les armes qui se sont tues peuvent se faire entendre à nouveau. Les négociations ne peuvent à elles seules dissiper les hostilités pro-



M. Yves Fortier, représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies.

fondes ni répondre du jour au lendemain à des besoins économiques et sociaux longtemps négligés. Notre tâche principale consiste à raffermir les gains réalisés et à en tirer le meilleur parti possible. Nous devons chercher à institutionnaliser la paix, à la rendre en quelque sorte contagieuse.

Il ne suffit pas de réclamer des transformations radicales des institutions internationales ou d'imposer des échéances arbitraires pour la négociation rapide d'accords. Ce serait courtiser les désillusions. En matière de sécurité internationale, il n'y a pas de solution miracle. Les ingrédients du succès sont la patience, la persistance et le réalisme.

C'est d'ailleurs cette recette qui a commencé à produire ce qui, nous l'espérons, sera une transformation profonde et durable des relations Est-Ouest en matière de sécurité. L'accord sur les FNI si longtemps attendu — le premier accord prévoyant une réduction réelle des armements nucléaires — est le fruit de négociations assidues et minutieuses entre les États-Unis et l'URSS. En outre, il est encourageant de constater que l'ordre du jour des négociations entre

ces deux grandes puissances demeure lourdement chargé, à savoir : réduction des arsenaux nucléaires stratégiques, où des progrès substantiels ont déjà été accomplis; limitation progressive des essais nucléaires en vue de leur élimination à terme; et le rôle de la défense stratégique relativement à l'espace extra-atmosphérique. Le Canada invite les deux pays à persister dans leurs efforts de négociation afin de conclure le plus rapidement possible de nouveaux accords vérifiables.

Autre facteur tout aussi important, les membres des deux grandes alliances militaires ainsi que les autres pays d'Europe abordent avec des attitudes nouvelles l'équilibre des armements classiques en Europe. Dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le Document de Stockholm de 1986 portant sur les mesures de renforcement de la confiance et la sécurité et le désarmement en Europe, mis en œuvre de façon efficace, notamment ses dispositions concernant la notification préalable, l'observation et les inspections internationales des activités militaires conventionnelles. D'autres mesures propres à accroître la sécurité et la confiance en Europe doivent être négociées. De plus, à l'intérieur du même grand cadre institutionnel, les membres des deux alliances sont sur le point d'entamer des négociations visant l'équilibre des armements classiques à des niveaux inférieurs en Europe.

Une telle évolution a exigé beaucoup de temps et de patience. Il y a eu des échecs, et de nombreux obstacles demeurent. Mais le Gouvernement du Canada croit fermement que seule une négociation progressive et minutieuse, comme celle qui a commencé à porter fruit dans le contexte des relations Est-Ouest, peut amener des progrès réels et durables dans le contrôle des armements et le désarmement.

Il est particulièrement agréable pour le Gouvernement du Canada, de constater que la communauté internationale semble reconnaître à nouveau l'efficacité du rôle que peut jouer l'ONU dans la cause de la paix, de la sécurité et du désarmement. Qu'il suffise de mentionner le travail qu'elle a effectué récemment pour faciliter le règlement de conflits régionaux et enquêter sur de